



## HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS

25 novembre au 3 décembre 2017



<b>Samedi 25 novembre</b> 16h St-Maxime	<b>Férie - Vert</b> Pour les paroissiens et paroissiennes
<b>Dimanche 26 novembre</b> 9h30 St-Maxime 11h St. Mary's 125, Grove, coin Miller	<b>Le Christ, roi de l'univers – Blanc</b> Roland et Dolorès Chainey – Leurs enfants Cécile Enault – Parents et amis
<b>Mardi 28 novembre</b> 16h Maison Valeo	<b>Férie - Vert</b> Sophie Hage – Parents et amis
<b>Mercredi 29 novembre</b> 8h30 St-Maxime	<b>Férie - Vert</b> Liturgie de la Parole
<b>Jeuudi 30 novembre</b> 8h30 Sous-sol/bureaux	<b>Saint André, apôtre - Rouge</b> Liturgie de la Parole
<b>Samedi 2 décembre</b> 16h St-Maxime	<b>Férie - Vert</b> Pour les paroissiens et paroissiennes
<b>Dimanche 3 décembre</b> 9h30 St-Maxime 11h St. Mary's 125, Grove, coin Miller	<b>1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent – Violet</b> Jacques Chamberland – Son frère Alain Pierrette Gagnon Castonguay – Parents et amis



*Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de réserver la lampe du sanctuaire dans nos deux lieux de culte.*



**Voici le montant de la quête de la semaine dernière : 708.45\$**

**Merci de votre générosité !**

## GUIGNOLÉE

Le 26 novembre c'est la guignolée sur le territoire de LeMoyne et de Greenfield Park.

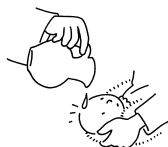
**Vous n'avez pas donné votre nom mais vous êtes disponibles? Venez nous avons besoin de vous!**



**Pour LeMoyne**, c'est un rendez-vous habituel au sous-sol de l'église Saint-Maxime dès 10h30, après la célébration dominicale.

**Pour Greenfield Park**, nous vous donnons rendez-vous au sous-sol du secrétariat de la paroisse tout de suite après la messe de 11h à l'église St. Mary's, soit vers 12h -12h15.

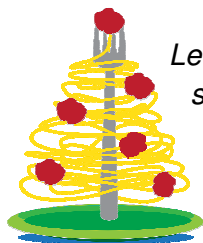
Christiane pour la pastorale sociale



Seront accueillis dans notre communauté chrétienne en recevant le baptême à l'église Saint-Maxime, le 26 novembre, *Dominik Bernier, Charly Guillegault, Léa Vienneau et Keïssa Mathurin.*

*Nous offrons nos meilleurs vœux aux enfants ainsi qu'à leurs parents qui s'engagent dans une expérience d'éducation de la foi auprès de leur enfant.*

## DINER SPAGHETTI AU PROFIT DE LA PAROISSE



Le 3 décembre prochain, venez déguster un excellent spaghetti au sous-sol de l'église Saint-Maxime de 11h30 à 13h30. Apportez votre vin. Coût du billet : 15 \$ par adultes et 5\$ pour les 5 à 12 ans.

Bienvenue à tous et à toutes !



### CARNET DE PRIÈRES DE L'AVENT 2017 OSER Y CROIRE

Il reste des carnets de prières qui n'ont pas été réclamés. Nous n'avons commandé que la quantité nécessaire pour les personnes qui avaient manifesté le désir d'en avoir. **La paroisse a déjà déboursé pour l'achat. Nous apprécierions que vous veniez les récupérer et rembourser les frais encourus.** Merci de votre

collaboration!

### POSTES DE MARGUILLIERS OU MARGUILLIÈRES À POURVOIR

Comme à l'habitude, chaque mois de décembre nous devons procéder à l'élection de deux (2) marguilliers ou marguillières afin de remplacer les deux marguillières qui terminent leur mandat de trois ans. De plus, nous avons un poste d'un an à pourvoir en remplacement de monsieur Jean-Pierre Lauriault qui a dû démissionner car il n'habite plus la paroisse. Cette année, ce sont les mandats de mesdames Manon Ferland et Denise Tanguay qui se terminent.

Si vous avez envie de vous impliquer ou si vous connaissez quelqu'un apte à le faire, vous pouvez nous contacter au 450-466-1506

### AVIS DE CONVOCATION POUR ÉLECTION DE MARGUILLIERS/MARGUILLIÈRES

Vous êtes convoqué-e-s à une assemblée générale en vue d'élire des marguilliers et/ou marguillières le 17 décembre prochain. Un poste d'un an et 2 postes de 3 ans sont à pourvoir. L'assemblée débutera tout de suite après la messe de 11 hres à l'église St. Mary's. Nous faisons appel à vous, votre paroisse a besoin de vous!

Normand Comte, président de l'Assemblée de Fabrique



Le 14 novembre dernier, madame Marie Pelletier, épouse de monsieur Gilles Larche est décédée à l'âge de 74 ans. Les funérailles ont été célébrées à l'église Saint-Maxime, le

18 novembre.

*Nos plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par ce deuil.*

## 10 questions sur la pauvreté au Québec.

Selon un comité d'expert, le gouvernement du Québec devrait améliorer l'aide sociale et bonifier la prime au travail des bas salariés. Au moment où se tiennent plusieurs activités de Guignolées à travers le Québec, cette nouvelle tombe à point. Il s'en trouvera peu pour contredire le comité d'expert sur la nécessité de lutter contre la pauvreté, mais nous pouvons voir là une occasion de tester nos connaissances sur le sujet. L'organisme ATD Quart-Monde nous propose même un exercice<sup>1</sup>. Voici quelques-unes des dix questions contenues dans ce quiz<sup>2</sup>.



D'après vous, la pauvreté au Québec, ça concerne combien de personnes ? 53 000 personnes, 227 000 personnes ou 842 000 personnes ? La pauvreté concerne 842 000 québécoises et québécois. Plus d'une personne sur 10 n'a pas les revenus suffisants pour couvrir ses besoins de base (i.e. se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.).

Quel est le montant nécessaire pour couvrir ces besoins de base (logement, alimentation, vêtements, transport, mobilier, santé...) pour une personne seule qui vit à Montréal ? 935\$ par mois, 1437\$ par mois ou encore 1680\$/mois ? Réponse : 1 437\$ par mois. Ce montant s'appelle la mesure du panier de consommation. Il est calculé à partir des prix moyens des loyers, des aliments, du transport, ... Avec cela, on ne se paie ni vacances, ni restaurant, ni cinéma !

Quel est le montant de l'aide sociale pour une personne seule au Québec ? 616\$ par mois, 857\$ par mois ou 1205\$ par mois. Réponse : C'est seulement 616\$/mois. Si on ajoute les crédits d'impôts de TPS et de solidarité, le revenu total est de 704\$. Si on se fie à la réponse précédente, il en faudrait donc plus du double (1437\$/mois) pour subvenir aux besoins de base (se loger, se nourrir, se soigner...) !

Parmi les personnes en situation de pauvreté au Québec, combien ont un travail rémunéré ? 12%, 27% ou 38% ? Réponse : C'est 38%. Travail précaire ou saisonnier, à temps partiel, salaire minimum... le travail ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté ! Un autre 50% n'est pas en situation de travailler (retraite, handicap, maladie...). Seules 8% des personnes pauvres au Québec touchent l'aide sociale et n'ont pas de contrainte à l'emploi.

Pour d'autres informations toutes aussi intéressantes, je vous invite à aller visiter le site internet de l'organisme ATD Quart-Monde.

**Daniel Pellerin**

Responsable diocésain de la solidarité sociale.

[Daniel.pellerin@dssl.org](mailto:Daniel.pellerin@dssl.org)

<sup>1</sup> <http://www.atdquartmonde.ca/wp-content/uploads/2015-09-23-Quiz-IFP-mis-en-page.pdf>

<sup>2</sup> Les données statistiques contenues dans ce quiz datent de 2015.